L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général de la Première et de la Troisième Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 20 MARS 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1835.

«Résolu que le Sénat de l'État de la Louisiane, approuve les mesures générales de l'administration du gouvernement A. B. Roman, et qu'il emporte avec lui en quittant sa place, le souvenir des membres du Sénat.»

«Résolu que le président du Sénat soit invité à envoyer une copie de cet résolution à M. Roman."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 3 février 1835.

«Résolu par la Chambre des Représentans de l'État de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'État, par l'ex-gouverneur A. B. Roman, a été marquée par la sagesse et la fermeté, et par un zèle adroit et infatigable pour le service public; que dans l'exécution des lois il a montré fidélité, et dans les grandes et importantes nominations qu'il a faites, il a montré impartialité et un grand égard pour ses vrais intérêts de l'État, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et leurs regrets personnels."

«Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex-gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE.
ALBERT ROA.

Pour Recorder de la 1re. Municipalité.
PAUL BERTUS.

Pour Recorder de la 3me Municipalité.
J. R. BERTRAND.

Communiqué.

Le Galantin sera sentenci à la prochaine élection pour la place de Maire par les votans indépendans des

TROIS MUNICIPALITÉS.

☞ Mr. CHARLES GENOIS sera sou ent à la prochaine élection du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, par un

GRAND NOMBRE DE VOTANS
DES TROIS MUNICIPALITÉS.

Mr. L'Editeur,

Veuillez annoncer au monde d'un grand nombre de citoyens propriétaires de la Troisième Municipalité, que si continues leurs efforts, pour être le Col. Chs. CONSTANT, recorder de ladite Municipalité

☞ Nous sommes requis d'annoncer que M. Charles Watts n'est pas candidat pour la place de maire.

☞ Nous publions dans la partie anglaise, les résolutions adoptées à l'assemblée tenue hier soir à l'Arcade. Nous les avons reçues trop tard pour avoir pû en donner la traduction aujourd'hui.

COMPAGNIE DES ARCHITECTES DU 5ème DISTRICT.

Nous appelons l'attention du public sur un avis de la *Compagnie des architectes du 5ème district*, annonçant qu'elle livre de souscription au fond capital de cette institution, seront ouverts à jour d'hui, au bureau de Mr. F. Buisson. Les propriétaires qui composent cette compagnie, ne peut manquer pour avoir une source de prospérité pour le faubourg Trémé, et pour la première municipalité, car c'est vers ce faubourg seulement que la ville peut s'étendre. Nous ne pouvons donc douter que nos citoyens ne s'empressent de souscrire à cette institution, dont les travaux doivent tenir à la prospérité générale, et qui promet un solide aux placement avantageux de leurs fonds.

Nous pensons qu'un journal comme le *Louisiana Advertiser* n'a pas à se colorer à des écrits français que dans l'intention de donner des discussions politiques; et que l'appro ia des élections avait donné l'envie d'user en lice pour rompre quelques lances en faveur d'un candidat dont quelques-uns vaient le mérite, tout en ne convoitant pas son concurrent.

Il est à croire que la polémique en deviendrait plus animée, et que des écrivains de quelque portée consentiraient dès lors à éveiller l'attention du public sur la partie française du Louisiana Advertiser. Cependant, c'est par des lettres soumises sur l'article contenant des observations de magistrat de village; c'est par des raisonnemens à perte de vue sur notre langage et sur la tournure de nos phrases; que nous voyons s'engager la lutte élective. Nous ne prendrons pas sur nous de faire ressortir toute la puérilité d'articles qui après avoir efficaré l'Ami du Peuple, sont remplis sur l'Abeille; et, si le ridicule de la pseudonyme anti-bizarre du *Louisiana Advertiser* n'avait pas frappé le public, nous ne nous arrêterions même un à faire la critique de ces deux productions.

Nous nous contentons de dire aux lecteurs du *Louisiana Advertiser* que nous ne prendrons de lances dans cette lutte, tant que les coutumes de l'impartialité et du grand égard pour ses vrais intérêts de l'État, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et leurs regrets personnels." «Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex-gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE.
ALBERT ROA.

Pour Recorder de la 1re. Municipalité.
PAUL BERTUS.

Pour Recorder de la 3me Municipalité.
J. R. BERTRAND.

Communiqué.

Le Galantin sera sentenci à la prochaine élection pour la place de Maire par les votans indépendans des

TROIS MUNICIPALITÉS.

☞ Mr. CHARLES GENOIS sera sou ent à la prochaine élection du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, par un

GRAND NOMBRE DE VOTANS
DES TROIS MUNICIPALITÉS.

Mr. L'Editeur,

Veuillez annoncer au monde d'un grand nombre de citoyens propriétaires de la Troisième Municipalité, que si continues leurs efforts, pour être le Col. Chs. CONSTANT, recorder de ladite Municipalité

☞ Nous sommes requis d'annoncer que M. Charles Watts n'est pas candidat pour la place de maire.

☞ Nous publions dans la partie anglaise, les résolutions adoptées à l'assemblée tenue hier soir à l'Arcade. Nous les avons reçues trop tard pour avoir pû en donner la traduction aujourd'hui.

COMPAGNIE DES ARCHITECTES DU 5ème DISTRICT.

Nous appelons l'attention du public sur un avis de la *Compagnie des architectes du 5ème district*, annonçant qu'elle livre de souscription au fond capital de cette institution, seront ouverts à jour d'hui, au bureau de Mr. F. Buisson. Les propriétaires qui composent cette compagnie, ne peut manquer pour avoir une source de prospérité pour le faubourg Trémé, et pour la première municipalité, car c'est vers ce faubourg seulement que la ville peut s'étendre. Nous ne pouvons donc douter que nos citoyens ne s'empressent de souscrire à cette institution, dont les travaux doivent tenir à la prospérité générale, et qui promet un solide aux placement avantageux de leurs fonds.

Nous pensons qu'un journal comme le *Louisiana Advertiser* n'a pas à se colorer à des écrits français que dans l'intention de donner des discussions politiques; et que l'approche des élections avait donné l'envie d'user en lice pour rompre quelques lances en faveur d'un candidat dont quelques-uns vaient le mérite, tout en ne convoitant pas son concurrent.

Il est à croire que la polémique en deviendrait plus animée, et que des écrivains de quelque portée consentiraient dès lors à éveiller l'attention du public sur la partie française du Louisiana Advertiser. Cependant, c'est par des lettres soumises sur l'article contenant des observations de magistrat de village; c'est par des raisonnemens à perte de vue sur notre langage et sur la tournure de nos phrases; que nous voyons s'engager la lutte élective. Nous ne prendrons pas sur nous de faire ressortir toute la puérilité d'articles qui après avoir efficaré l'Ami du Peuple, sont remplis sur l'Abeille; et, si le ridicule de la pseudonyme anti-bizarre du *Louisiana Advertiser* n'avait pas frappé le public, nous ne nous arrêterions même un à faire la critique de ces deux productions.

Nous nous contentons de dire aux lecteurs du *Louisiana Advertiser* que nous ne prendrons de lances dans cette lutte, tant que les coutumes de l'impartialité et du grand égard pour ses vrais intérêts de l'État, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et leurs regrets personnels." «Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex-gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE.
ALBERT ROA.

Pour Recorder de la 1re. Municipalité.
PAUL BERTUS.

Pour Recorder de la 3me Municipalité.
J. R. BERTRAND.

Communiqué.

Le Galantin sera sentenci à la prochaine élection pour la place de Maire par les votans indépendans des

TROIS MUNICIPALITÉS.

☞ Mr. CHARLES GENOIS sera sou ent à la prochaine élection du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, par un

GRAND NOMBRE DE VOTANS
DES TROIS MUNICIPALITÉS.

Mr. L'Editeur,

Veuillez annoncer au monde d'un grand nombre de citoyens propriétaires de la Troisième Municipalité, que si continues leurs efforts, pour être le Col. Chs. CONSTANT, recorder de ladite Municipalité

☞ Nous sommes requis d'annoncer que M. Charles Watts n'est pas candidat pour la place de maire.

☞ Nous publions dans la partie anglaise, les résolutions adoptées à l'assemblée tenue hier soir à l'Arcade. Nous les avons reçues trop tard pour avoir pû en donner la traduction aujourd'hui.

COMPAGNIE DES ARCHITECTES DU 5ème DISTRICT.

Nous appelons l'attention du public sur un avis de la *Compagnie des architectes du 5ème district*, annonçant qu'elle livre de souscription au fond capital de cette institution, seront ouverts à jour d'hui, au bureau de Mr. F. Buisson. Les propriétaires qui composent cette compagnie, ne peut manquer pour avoir une source de prospérité pour le faubourg Trémé, et pour la première municipalité, car c'est vers ce faubourg seulement que la ville peut s'étendre. Nous ne pouvons donc douter que nos citoyens ne s'empressent de souscrire à cette institution, dont les travaux doivent tenir à la prospérité générale, et qui promet un solide aux placement avantageux de leurs fonds.

Nous pensons qu'un journal comme le *Louisiana Advertiser* n'a pas à se colorer à des écrits français que dans l'intention de donner des discussions politiques; et que l'approche des élections avait donné l'envie d'user en lice pour rompre quelques lances en faveur d'un candidat dont quelques-uns vaient le mérite, tout en ne convoitant pas son concurrent.

Il est à croire que la polémique en deviendrait plus animée, et que des écrivains de quelque portée consentiraient dès lors à éveiller l'attention du public sur la partie française du Louisiana Advertiser. Cependant, c'est par des lettres soumises sur l'article contenant des observations de magistrat de village; c'est par des raisonnemens à perte de vue sur notre langage et sur la tournure de nos phrases; que nous voyons s'engager la lutte élective. Nous ne prendrons pas sur nous de faire ressortir toute la puérilité d'articles qui après avoir efficaré l'Ami du Peuple, sont remplis sur l'Abeille; et, si le ridicule de la pseudonyme anti-bizarre du *Louisiana Advertiser* n'avait pas frappé le public, nous ne nous arrêterions même un à faire la critique de ces deux productions.

Nous nous contentons de dire aux lecteurs du *Louisiana Advertiser* que nous ne prendrons de lances dans cette lutte, tant que les coutumes de l'impartialité et du grand égard pour ses vrais intérêts de l'État, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et leurs regrets personnels."

«